

Après le drame, Jade se bat pour garder l'équilibre

Jade Mathis a appris qu'elle ne pourrait poursuivre sa formation d'éducatrice spécialisée faute d'horaires adaptés à son handicap. Elle dénonce un fossé entre les discours sur l'inclusion et la réalité.

Jade est une guerrière. Un concentré de *girl power*. D'ailleurs, sur son bras, imprimé dans sa peau, apparaît le portrait de Daenerys Targaryen, l'héroïne de *Game of Thrones*. « On me dit que je suis comme elle. » À côté de ce tatouage, un autre. Une date. Le 2 décembre 2017. « Le dernier jour de ma vie d'avant. »

Dans la nuit qui suit, vers 5 heures, alors que Jade Mathis, tout juste 21 ans, rentre de boîte de nuit le long de la chaussée à La Crau, elle est fauchée par un automobiliste⁽¹⁾. Le chauffard poursuit sa route, emporte avec lui l'existence insouciance de la jeune femme. Et sa jambe droite.

En fin d'année, cela fera sept ans que la Carqueirannaise se bat. D'abord pour sa vie. Puis pour se reconstruire, réapprendre à marcher avec sa prothèse et retrouver un certain équilibre. Mais aussi pour faire valoir ses droits de personne désormais handicapée. Son dernier combat ? Obtenir du rectorat de l'académie de Nice un aménagement d'horaires pour les stages qu'elle doit effectuer dans le cadre de sa formation d'éducatrice spécialisée à l'école de La Croix-Rouge à Ollioules. Peine perdue.

Deuxième réveil

Il y a environ deux ans, Jade donne un nouveau tour à sa vie professionnelle. « Après l'accident, raconte-t-elle, j'ai vite retrouvé un CDD à mi-temps dans l'entreprise où j'avais commencé mon BTS d'assistante de gestion PME-PMI, en alternance. Puis au Centre national de la fonction publique territoriale. » Presque comme si de rien n'était. « Pendant longtemps, j'ai été assez spectatrice de tout. Quand je me suis réveillée à l'hôpital, toute ma famille était auprès de moi. Je voulais que tous voient que j'allais m'en sortir alors je me suis battue. Et puis, les médecins me disaient "ça



En décembre, cela fera sept ans que la vie de Jade Mathis a été bouleversée. Véritable battante, la jeune femme fait tout pour s'adapter à sa nouvelle situation, mais peine parfois à ce que celle-ci soit prise en compte.

(Photos Frank Muller)

va aller"... C'est seulement cinq ans après avoir été amputée que j'ai vraiment réalisé que ça allait être ça ma vie. J'ai pris une claque ! »

Comme si elle se réveillait une seconde fois, Jade comprend qu'elle ne veut pas travailler dans un bureau. Elle décide

de retourner à ses premières amours : « J'ai toujours voulu aider. »

« J'ai réalisé que ça allait être ça ma vie »

D'abord lors d'un service civique à Pampoliana, à Hyères, auprès d'enfants han-

dicapés. Elle y rencontre Christelle, avec qui elle décide de suivre la formation à l'école de La Croix-Rouge.

Six kilos de prothèse

Dès la rentrée, en septembre 2023, la jeune femme entame des démarches pour faire réduire de 35 à 28 heures le nombre d'heures de stage nécessaires. « En cours, ça va, parce qu'on est assis. Mais rester debout longtemps, c'est compliqué. Je suis amputée au-dessus du genou, ma prothèse pèse six kilos et je n'ai qu'un petit morceau de muscle pour la porter. » Comme s'il lui fallait se justifier davantage, Jade ajoute : « Des études montrent que les gestes du quotidien sont trois à cinq fois plus fatigants. »

Son taux d'incapacité à 55 %, déclaré par la Maison départemen-

tales pour les personnes handicapées, ne sera cependant pas suffisant. « J'ai dû aussi fournir un certificat médical attestant que je ne peux pas me tenir debout, ni marcher longtemps. »

Un moment particulièrement pénible se souvient l'étudiante : « Ce jour-là, je me suis rendu compte que, même "à mobilité réduite", c'était à moi de me déplacer, quitte à ne pas pouvoir me garer, faute de place bleue disponible... Puis, le médecin m'a dit qu'il ne me connaissait pas et ne pouvait attester de mon incapacité. J'ai quand même une jambe en moins ! », s'empare Jade, son sens de l'humour et sa capacité d'autodérision mis à rude épreuve.

Pétition signée 800 fois

Il faut dire qu'elle n'en est pas à sa première déconvenue. « On fait du handicap et de l'inclusion des causes nationales, mais c'est plus compliqué. » Son expérience fait plutôt état d'un véritable con-

traste entre les discours et la réalité.

Comme lorsqu'on lui refuse une carte « Mobilité inclusion », pour pouvoir se garer sur les places bleues. Ou, alors qu'elle ne peut pas travailler à temps plein et ne perçoit qu'un revenu partiel, mais ne peut percevoir l'allocation adulte handicapé, gagnant plus que les 900 euros de plafond. « Entre 55 et 79 % d'incapacité, on est la classe moyenne des handicapés : on galère, mais pas assez pour qu'on nous aide ! »

Quand elle a appris mi-avril que sa demande d'aménagement d'horaire était rejetée, Jade a décidé de prendre du temps pour elle. « Pourquoi ma vie devrait-elle être un combat tout le temps ? », se demande la jeune femme. Alors cette fois, ce sont ses amis qui ont repris le flambeau. Scandalisés par la fin de non-recevoir de l'académie, Jordane et Benjamin, emmenés par Christelle, ont décidé de lancer une pétition sur Change.org intitulée « Jade perd une jambe, pas ses droits : exigeons des aménagements dignes » et déjà signée plus de 800 fois.

Témoigner et accompagner

Qu'importe que l'étudiante ait déjà choisi de ne pas reprendre la formation. « Cette mobilisation, ça m'a beaucoup touchée, mais je suis alignée avec ma décision. Ce que j'espère, c'est que le rectorat entendra les prochains qui feront une telle demande. »

C'est donc pour ceux qui, comme elle, ne sont pas nés handicapés, mais ont dû apprendre à vivre ainsi que Jade veut maintenant livrer bataille. « Parce que devoir lutter autant pour tout, quand on doit aussi faire son deuil de ce qu'on a perdu, s'adapter, se reconstruire, ce n'est ni juste, ni valorisant. » Le temps libre dont elle dispose désormais, la jeune femme veut l'employer à raconter son histoire. Pour témoigner, soutenir les personnes qui traversent la

« La classe moyenne des handicapés »

même situation et susciter une prise de conscience. Une nouvelle bataille engagée avec la même conviction. Sur son bras, on remarque encore un tatouage. « Invincible. »

VIRGINIE RABISSE
vrabisse@varmatin.com

1. Le jeune homme à l'origine de l'accident avait été condamné à deux ans de prison avec un sursis probatoire, pour « non-assistance à personne en danger ».



Depuis le début de sa formation, Jade a pu s'appuyer sur son entourage, sa famille et sa mère Sandra en tête, mais aussi ses amis, dont Christelle (ci-dessus), à l'initiative de la pétition.